



Expulsion après regularisation

Par **Roby5624**, le **13/06/2015** à **12:20**

Bonjour suite à des loyers impayés en 2007 la société hlm à résilier mon bail depuis nous avons régler les loyers et n avons toujours pas de bail mais ils encaissent les loyers tout les mois depuis peu suite à perte de revenu nous n avons pas pu payer 3 mois nous avons reçu une procédure d expulsion avec force publique aujourd'hui je ne doit plus rien mais la procédure est toujours en cours quels sont les risques merci de vos réponses

Par **domat**, le **13/06/2015** à **13:30**

bjr,
même si vous avez payé vos dettes à votre bailleur, ce qui est normal, la décision du tribunal reste exécutoire.
cdt